

M. FLEMING: Puis-je demander si la ligne de conduite dont il est question dans la lettre se trouve exposée dans le document sans titre que nous avons sous les yeux?

Le PRÉSIDENT: Oui. Je crois que vous en avez reçu un exemplaire, qui se lit ainsi:

La radio et la télévision offrent deux des moyens de communication le plus influents. La Chambre croit en ce principe que, dans aucun domaine, aucune personne ni organisation ne saurait être à la fois concurrente et régulatrice. Elle demande donc avec instance l'établissement d'un organisme distinct de réglementation, possédant le minimum des pouvoirs essentiels de réglementation au sujet de la radiodiffusion et de la télévision au Canada.

M. KNIGHT: Est-ce là tout l'exposé, monsieur le président?

Le PRÉSIDENT: C'est tout ce que j'ai.

M. GOODE: La Chambre a-t-elle l'intention de présenter des observations au Comité?

Le PRÉSIDENT: M. McNally n'en dit rien dans sa lettre.

M. GOODE: Puis-je exprimer l'avis qu'il se trouve, dans ce texte, des mots que j'aimerais à comprendre et qu'on pourrait inviter ces gens à venir nous les expliquer, plus tard?

Le PRÉSIDENT: Si le Comité le désire, je vais soulever la question à une séance du sous-comité du programme, après quoi je ferai rapport à ce sujet.

M. GOODE: J'ai fait cette déclaration parce que j'aimerais à comprendre ce qu'on entend par "minimum des pouvoirs essentiels de réglementation". Je ne sais ce qu'on veut dire par là. Nous ne pourrions comprendre ce qu'ils ont à l'esprit que si nous les faisons venir ici.

Le PRÉSIDENT: Je vais soumettre votre proposition au sous-comité du programme et je vous ferai connaître son rapport à une séance subséquente.

Nous avons avec nous, ce matin, M. A. Davidson Dunton, président du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, qui veut bien nous dire quelques mots au sujet du rapport, en particulier au sujet de la télévision. Il est accompagné de M. J.-A. Ouimet, directeur général; de M. E. L. Bushnell, directeur général adjoint; de M. H. Bramah, trésorier; de M. R. C. Fraser, directeur des services de presse et d'information; de M. D. Manson, conseiller technique; de M. R. E. Keddy, secrétaire du Bureau des gouverneurs.

M. A. Davidson Dunton, président du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, est appelé.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, votre Comité, sauf erreur, a sous les yeux le dernier rapport annuel. Il serait utile, m'a-t-il semblé, que j'expose brièvement les événements qui se sont produits depuis la publication de ce rapport, ainsi que la situation qui existe en général par rapport à la radiodiffusion sonore et visuelle.

Pour ce qui est de la radiodiffusion sonore, il n'y a aucun événement de grande importance qu'il faudrait signaler depuis l'an dernier, c'est-à-dire depuis l'année dont traite le rapport annuel. Comme auparavant nous sommes efforcés d'améliorer de diverses façons nos émissions sonores. Soit dit en passant, Radio-Canada a obtenu plusieurs prix à Columbus (Ohio): plus, me semble-t-il, que tout autre réseau. Toutefois, il ne s'est produit aucun changement de fond ni addition au service des émissions.